

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRÉAMBULE

Entre ANAÏS ROSIER (EI) - LIVUP MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN - 23 RUE WOLFGANG AMADEUS MOZART, 78330 FONTENAY-LE-FLEURY SIRET 924 475 312 00022.

Ci-après le « Vendeur »

D'une part,

Et la personne physique ou morale procédant à l'achat de produits ou services de la société, Ci-après, « l'Acheteur », ou « le Client »

D'autre part,

Le client déclare avoir pris connaissance et avoir accepté les GCV antérieurement à la passation de la commande. La validation de la commande vaut donc acceptation des CGV.

Article 1. Contenu et champ d'application.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit aux prestations de services suivantes, prestations de coaching et de contenu digital. Elles s'appliquent à l'exécution de toutes autres conditions, mais notamment celles applicables pour les ventes sur Internet au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation. La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande. Toute commande ou achat immédiat implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toute autre condition, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par le vendeur. L'acheteur déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente acceptées avant son achat immédiat ou la passation de sa commande.

Articles 2. Informations pré-contractuelles.

Préalablement à l'achat immédiat ou à la passation de la commande et à la conclusion du contrat, ces conditions générales de vente sont communiquées à l'acheteur qui reconnaît les avoir reçus. Sont transmises à l'acheteur de manière claire et compréhensible les informations suivantes. Les caractéristiques essentielles du service, le prix du service et tous les frais supplémentaires de transport, de livraison ou d'affranchissement, et tous les autres frais éventuels. La date ou le délai auquel le prestataire s'engage à exécuter le service, quel que soit son prix et toutes autres conditions contractuelles. Les informations relatives à l'identité du prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités. Les modalités prévues pour le traitement des réclamations. La durée du contrat lorsqu'il est conclu à durée déterminée ou les conditions de sa réalisation en cas de contrat à durée indéterminée. En ce qui concerne le contenu numérique, toute interopérabilité pertinente de ce contenu avec certains matériels ou logiciels dont le professionnel a ou devrait raisonnablement avoir connaissance. Le prestataire de service doit également communiquer à l'acheteur ou mettre à sa disposition les informations suivantes. Statuts et formes juridiques, coordonnées permettant d'entrer en contact rapidement et de communiquer directement avec lui.

LIVUP MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN

SIRET : 924 475 312 00022

Anaïs ROSIER (EI)

MAJ (le 01.06.2025)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 3. Commande et exécution de la prestation.

Par commande, il faut entendre tout ordre portant sur les prestations figurant sur les tarifs du vendeur et accepté par lui, accompagné du paiement de la somme éventuelle (s'il y en a une) prévue sur le bon de commande. Au vu de la délivrabilité instantanée de l'offre, l'acheteur ne dispose aucun droit de rétractation. Ainsi, pour le contenu digital, l'exécution est instantanée.

Article 4 Conclusion du contrat en ligne

Conformément aux dispositions de l'article 1127-1 du Code civil, le Client doit suivre une série d'étapes pour conclure le contrat par voie électronique pour pouvoir réaliser sa commande :

- Information sur les caractéristiques essentielles de la prestation de service ;
- Choix du ou des services, le cas échéant, de ses options ;
- Indication des coordonnées essentielles du Client (identification, email, adresse...)
- Acceptation des présentes Conditions Générales de Vente ;
- Vérification des éléments de la commande (formalité du double clic) et, le cas échéant, correction des erreurs.

Avant de procéder à sa confirmation, l'Acheteur a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix, et de corriger ses éventuelles erreurs, ou annuler sa commande.

La confirmation de la commande emportera formation du présent contrat. Ensuite, suivi des instructions pour le paiement, paiement du ou des services. Le Client recevra confirmation par courrier électronique du paiement de la commande, ainsi qu'un accusé de réception de la commande la confirmant.

Article 5. Exception au délai de rétractation.

Le délai de rétractation de 14 jours ne concerne pas là où les situations ci-dessus énumérées. Par sa délivrance instantanée, le contenu digital ne peut pas être remboursé, et ce, sous aucun motif. Pour les prestations de coaching, le client a le droit de se rétracter dans les 14 jours consécutifs suivants la signature du présent contrat. Ce délai passé, qu'il se réfère au contrat, article 6.4, clause d'interruption.

Article 6. Tarifs

Les prix affichés du ou des services sélectionnés par l'acheteur sont fermes et définitifs. Les prix sont affichés en euros, toutes taxes comprises, tenant compte d'aucune TVA applicable le jour de la commande.

Article 7. Paiement

La validation de la commande entraîne l'obligation de payer le prix indiqué. Le règlement est exigible immédiatement en une ou plusieurs fois si ce service est proposé au moment de la validation de la commande par l'acheteur, y compris pour les services en précommande (s'il y en a). Les commandes de contenu digital ou de coaching sont payables mensuellement et correspondent à un forfait si, au moment de la commande, c'est précisé. Le règlement des achats s'effectue par carte bancaire ou par PayPal.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Une fois le paiement lancé par le client, la transaction est immédiate débitée après vérification des informations. Conformément à l'article L.13.262 du Code monétaire et financier, l'engagement de payer par carte est irrévocable. En communiquant cette information bancaire lors de la vente, le client autorise LivUP mieux vivre au quotidien à débiter sa carte du montant relatif au tarif indiqué. Le client confirme qu'il est bien le titulaire légal de la carte à débiter et qu'il est légalement en droit d'en faire usage. En cas d'erreur ou d'impossibilité de débiter la carte, la vente sera immédiatement résolue de plein droit et la commande annulée.

En cas de non-règlement à l'échéance, il sera dû, conformément à l'article L441-6 du Code de Commerce (Loi LME2008-776 du 4 août 2008) une pénalité calculée sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal de l'année en cours.

Tout retard ou défaut de paiement entraînera de plein droit :

- L'exigibilité immédiate de toute somme restante due,
- Le paiement d'une pénalité de retard,
- Le droit pour le Vendeur de suspendre l'exécution de la prestation en cours et de surseoir à toute nouvelle commande ou livraison.

Article 8. Juridiction compétente.

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente concluent en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites qui n'auraient pas pu être résolues à l'amiable entre le vendeur et le client seront remis au tribunal compétent dans les conditions de droit commun. À la définition de la juridiction compétente, le vendeur est lié à domicile au 23 rue Wolfgang Amadeus Mozart 78330 Fontenay-Le Fleury.

Article 9 Réclamations et médiation

Conformément aux dispositions des art. L. 611-1 à L. 616-3 du Code de la consommation, le consommateur est informé qu'il peut recourir à un médiateur de la consommation dans les conditions prévues par le titre Ier du livre VI du code de la consommation.

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service client de LIVUP MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN ou en l'absence de réponse dans un délai de deux mois, le consommateur peut soumettre le différend à un médiateur qui tentera en toute indépendance de rapprocher les parties en vue d'obtenir une solution amiable. En cas de litige ou de réclamation, l'acheteur s'engage à s'adresser en priorité aux vendeurs pour obtenir une solution amiable.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Articles 10. Propriétés intellectuelles.

Tous les documents techniques, produits, dessins, photographies remis aux acheteurs demandent la propriété exclusive de Livup Mieux vivre au quotidien, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents et doivent lui être rendus à sa demande. Les acheteurs clients s'engagent à ne faire aucun usage de ces contenus, susceptibles de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle du fournisseur, et s'engageant à ne les divulguer à aucun tiers.

Article 11 Responsabilités

Pour l'accomplissement de la prestation prévue ci-dessus, Livup Mieux Vivre au Quotidien s'engage à guider le Client, le soutenir et lui fournir la prestation digitale dans son intégralité. Ce rôle est consultatif, il n'est pas là pour se substituer au client. Le Client porte la responsabilité des résultats obtenus durant le programme. Livup Mieux vivre au quotidien a pour objectif de former le Client, de l'enseigner, et de le motiver afin qu'il soit capable de conduire seul son entreprise vers la réussite.

En acceptant cet accord le Client renonce définitivement à toute possibilité de poursuite contre Livup mieux vivre au quotidien pour toute perte, coût ou dépense relatifs aux activités mentionnées dans ce document.

Article 12. Langue du contrat.

Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français fera foi en cas de litige.

Article 13 Archivage preuve

Livup Mieux Vivre au Quotidien archivera les bons de commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code Civil. Les registres informatisés de Livup Mieux Vivre au Quotidien seront considérés par toutes les parties concernées comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 14. Protection des données personnelles.

Données collectées. Les données à caractère personnel qui sont collectées sur ce site peuvent être les suivants.

Ouverture du compte. L'heure de création du compte de l'utilisateur. Ses noms, prénoms, adresse électronique, numéro de téléphone, adresse postale.

Connexion. L'heure de la connexion de l'utilisateur au site web. Celui-ci enregistre notamment ses noms, prénoms.

Données de connexion, d'utilisation, de localisation et ses données relatives au paiement.

Profil. L'utilisation des prestations prévues sur le site web permet de renseigner un profil pouvant comprendre une adresse et un numéro de téléphone.

Paiement. Dans le cadre du paiement des produits et des prestations proposés sur le site web, celui-ci enregistre des données financières relatives au compte bancaire ou la carte du crédit de l'utilisateur.

Communication. Lorsque le site web est utilisé pour communiquer avec d'autres membres, les données concernant les communications de l'utilisateur font l'objet d'une conversation temporaire.

Cookies. Les cookies sont utilisés dans le cadre de l'utilisation du site. L'utilisateur a la possibilité de désactiver les cookies à partir du paramètre de son navigateur.

Utilisation des données personnelles. Les données personnelles collectées auprès des utilisateurs ont pour objectif la mise à disposition des services du site web, leur amélioration et le maintien d'un environnement sécurisé.

Plus précisément, les utilisations sont les suivantes. Accès et utilisation du site web par l'utilisateur.

Gestion du fonctionnement et optimisation du site web.

Organisation des conditions d'utilisation des services de paiement.

Vérification, identification et authentification des données transmises par l'utilisateur.

Reposition à l'utilisateur de la possibilité de communiquer avec d'autres utilisateurs du site web.

Mise en œuvre d'une assistance utilisateur.

Personnalisation des services en affichant des publicités en fonction de l'historique de navigation de l'utilisateur, selon ses préférences.

Prévention et détection des fraudes. Malware.

Gestion des éventuelles litiges avec les utilisateurs en voie d'informations commerciales et publicitaires en fonction des préférences des utilisateurs.